



Deux semaines seulement après sa prise de fonction, le nouveau Ministre de l'éducation de base, Laurent Serge Etoundi Ngoa, s'appuie sur un rapport de la commission anticorruption pour relever trois responsables de son département ministériel de leurs fonctions.

Une décision signée du ministre de l'Education de base (Minedub), **Laurent Serge Etoundi Ngoa** le 14 janvier nomme trois responsables à l'inspection d'arrondissement de l'Education de base de Makak, département du Nyong et Kellé dans la région du Centre.

Il s'agit notamment d'un animateur pédagogique n°1. À ce poste, Thomas Nemi, instituteur principal de l'enseignement général, remplace André Tiba. Léopold Ndebi, instituteur de l'enseignement général a quant à lui été promu au poste de chef de bureau des affaires pédagogiques et des activités post et périscolaires. Il remplace ici Paul Ruben Biyiha, relevé de ses fonctions.

Au bureau des affaires générales, Théophile Mossi Nyom, précédemment directeur de l'Ecole publique de Ngoungoum II, dans l'arrondissement de Makak, est désormais le chef de bureau. Ruben Marcel Mothe qui a également été relevé de ses fonctions lui cède son fauteuil.

Des décisions que, précise la note du Minedub, doivent être exécutées par le délégué régional de l'Education de base du Centre.

Au sujet des motifs qui ont conduits le licenciement de ces responsables, l'on apprend au ministère de l'Education de base que la décision du ministre fait suite à un rapport de la Commission nationale anti-corruption (Conac). Ces derniers, apprend-on d'une source interne au Minedub, se sont livrés à la corruption.

Nommé ministre de l'Education de base à la faveur du remaniement ministériel du 04 janvier dernier, la récente décision de Laurent Serge Etoundi Ngoa est le premier acte fort qu'il pose depuis son arrivée dans ce ministère. Un acte disciplinaire qui, à en croire certains de ses collaborateurs, est un signal fort sur l'attitude qu'ils doivent désormais adopter.

camer.be/237Actu.com
